

Liberté Égalité Fraternité



MB/AAP n° 016 /2023

### LE DIRECTEUR DU C.R.O.U.S. D'AIX-MARSEILLE AVIGNON

- VU le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016, relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires et notamment l'article R822-13 du code de l'éducation ;
- VU le décret n°2012-1246 du 07.11.2012 relatif à la gestion budgétaire et à la comptabilité publique ;
- VU l'arrêté ministériel du 7 février 2019 nommant Monsieur Marc BRUANT au poste de Directeur Général du CROUS d'Aix-Marseille à compter du 01 mars 2019 pour une première période de quatre ans.

## DECIDE

1°/ Délégation permanente est donnée à

#### Frédéric NAPOLI

Directeur des Restaurants Universitaires St Jérôme et de l'Ecole Centrale Marseille et cafétérias rattachées (Médecine Nord, Paul Cézanne et IUT)

pour signer toutes les pièces et documents relevant du fonctionnement interne de son service et prévus à l'annexe 1 ci-jointe

- 2°/ En cas d'absence de Frédéric NAPOLI, délégation est donnée à : GARABEDIAN Laurent, Adjoint de Direction.
- 3°/ Subdélégation de signature concernant les actes de gestion défini à l'annexe 2 est donnée à :
  TOUCHE Michel, responsable approvisionnement
- 4°/ Conformément à la réglementation la présente délégation est accordée exclusivement à la personne désignée à l'article 1 ci-dessus.

  Aucune subdélégation n'est possible sauf autorisation écrite du Directeur du CROUS.
- 5°/ La présente délégation est valable à compter du 1er janvier 2023 et prend fin automatiquement à la date où l'intéressé cesse d'occuper les fonctions pour lesquelles la présente délégation est établie.

Fait à Aix-en-Provence, le 2 janvier 2023

Délégateur

Marc BRUANT
Directeur Général
du C.R.O.U.S. d'Aix-Marseille Avignon

# **ANNEXE 1**

### A la décision de délégation de signature des directeurs restaurants universitaires

Actes administratifs faisant l'objet d'une délégation de signature DANS LE RESPECT DE LA REGLEMENTATION ET DES DIRECTIVES DONNÉES

### **RESTAURANTS**

### Gestion des contractuels de droit public et titulaires

- Décision d'attribution de congé (maladie, maternité, A.T.) via Chronos pour les titulaires
- Décision d'autorisation d'absence
- Etats de liquidation des salaires (CDI, CDD, CES) (régularisations, fiches d'heures mensuelles, état des avantages en natures)
- Actes relatifs à l'organisation du travail
- Déclaration d'accident de travail
- PV d'installation des CDI
- CDD (signature contrats après autorisation préalable donnée par la direction) hors contrats étudiants

### Actes d'engagements de l'établissement dans le respect de la politique d'achats voté en CA

- Bons de commande concernant le ou les comptes budgétaires gérés par le service, uniquement pour les crédits de fonctionnement.
- Bons de livraison
- Actes d'ordonnancement : certifier le service fait et liquider les factures pour les crédits de fonctionnements et d'investissements engagés sur les services de l'UG
- Etats des droits constatés
- Factures internes destinées aux autres unités de gestion
- Courriers de recouvrement
- GARONE, EPONA

**Exception** : les contrats pluriannuels doivent être signés par le Directeur Général (après validation par le service logistique)

#### Courriers

- Tout courrier traitant des problèmes de l'unité de gestion à l'exception
  - de ceux destinés :
    - aux élus et personnalités
    - aux collectivités territoriales et locales
    - au CNOUS ou Ministères
    - au Rectorat
  - o de ceux traitant une demande de dérogation à la réglementation interne et générale

# Stagiaires (convention de stage signée par le directeur général)

- Attestations de présence
- Evaluation des stages

### Assurances (copie obligatoire au directeur adjoint et Logistique)

- Déclarations de sinistre
- Courriers amiables

# Actes judiciaires (copie obligatoire au directeur adjoint)

Dépôt de plainte

Date: 1er janvier 2023

Discovery of the second of the

<u>Délégateur</u>

Marc BRUANT
Directeur Général
du C.R.O.U.S. d'Aix-Mars eille Avignon

### **ANNEXE 2**

## A la décision de délégation de signature des directeurs des restaurants universitaires

Actes administratifs faisant l'objet d'une délégation de signature DANS LE RESPECT DE LA REGLEMENTATION ET DES DIRECTIVES DONNÉES

## RESPONSABLE d'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE DE CAFETERIA

## Actes de gestion de l'établissement dans le respect de la politique d'achats voté en CA

- Commandes
- Actes d'ordonnancement : certifier le service fait (bons de livraison)
- Gestion des stocks
- EPONA GARONE

Date: 0 2 JAN. 2023

<u>Délégateur</u>

Marc BRUANT
Directeur Général
du C.R.O.U.S. d'Aix-Marseille Avignon

Pour le(s) restaurant(s) St Jérôme et Ecole Centrale et cafétéria(s) rattachée(s)